



SYNDICAT NATIONAL DES PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX DE COURSES AU GALOP

- UN PROJET** : Le pouvoir à la filière professionnelle
UNE POLITIQUE : La relance du galop français
UNE LISTE : Une équipe déterminée dans l'action



LISTE NATIONALE DU SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES

*Pour une relance
économique
et sportive du Galop*

Philippe BOUCHARA

Président du Syndicat National

Jean-Charles COUDÉ

*Propriétaire, Association de l'Ouest,
APGO*

Patrick FELLOUS

*Président de l'Association Ile de France
Nord Haute-Normandie*

Hervé CHAMARTY

Président de l'Association du Sud-Ouest

Serge TARDY

Propriétaire Sud-Est

Thierry RAVIER

Président de l'Association du Centre-Est

Guy PARIENTE

Propriétaire

Thierry DELÈGE

Propriétaire-Permis d'entraîner

Philippe BELLAÏCHE

Propriétaire Dom-Tom

Xavier PAPOT

Propriétaire Ouest

SUPLÉANTS

Jacques MONTOYA

Président de l'Association de l'Est

Patrick DREUX

Propriétaire Sud-Est

Jean-Baptiste ANDRÉANI

Propriétaire-Permis d'entraîner Corse

Axelle NÈGRE de WATRIGANT

Propriétaire Sud-Ouest

**Des élus, avec des pouvoirs, pour appliquer enfin
une vraie politique crédible, responsable, de relance
et de rénovation du Galop et des courses**

Nous sommes UN SYNDICAT PROFESSIONNEL

Nous ne sommes PAS UN GROUPEMENT POLITIQUE

Toutes les listes concurrentes ont des origines et visées politiques et partisans. Elles sont nées et se multiplient pour faire élire une personnalité et pour traduire l'ambition de candidats à la recherche de notoriété.

Rien de tel au sein de notre organisation qui a plus d'un siècle d'existence.

INADMISSIBLE

Grâce au PMU, la recette globale des courses a augmenté alors que la situation économique des propriétaires, éleveurs et entraîneurs, s'est détériorée ! Comment admettre une telle contradiction pour le Galop ?

UNE ÉVOLUTION STATUTAIRE POUR CHANGER

Seule la modification des statuts accordera aux élus la majorité nécessaire pour qu'ils puissent mettre en œuvre la politique de changement préconisée par la filière professionnelle.

Les élus sont responsables et comptables vis-à-vis de leurs électeurs alors que les membres cooptés, désignés pour leur notoriété, ne portent aucune politique volontariste.

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE : LA CULTURE DU RÉSULTAT

Doit s'imposer, la culture du résultat qui fait cruellement défaut aujourd'hui.

Cette évolution permettrait enfin de sortir de l'état d'irresponsabilité générale qui conduit forcément à l'immobilisme et à l'inefficacité.

UN ÉQUILIBRE PLAT-OBSTACLE À CONSERVER

Contrairement à ce que prétendent des rumeurs infondées, nous préconisons de ne pas modifier l'équilibre actuel entre le Plat et l'Obstacle, discipline que nous avons toujours défendue.

DANGER ! STOP À LA CROISSANCE LINÉAIRE DES RÉUNIONS !

Nous sommes allés au maximum du supportable. Changeons de modèle de développement des courses en recréant des événements pour ne pas succomber à la banalisation et la multiplication de notre compétition.

LE PROJET DU NOUVEAU LONGCHAMP

Il est urgent d'attendre, avant de se lancer dans un investissement d'une telle ampleur alors que l'avenir est incertain. Longchamp a tenu parfaitement son rôle lors du dernier Arc de Triomphe : rien ne presse.

**Nous soutenons l'action de la Ligue française de Protection du Cheval
en faveur d'une retraite heureuse pour nos compétiteurs**

NOTRE PROGRAMME, NOS 10 PROPOSITIONS

1

La **modification** des statuts ou règlements de France Galop pour y obtenir **une représentation majoritaire des élus**.

2

Le **plan triennal d'augmentation** des allocations de **20%** pour assurer **une relance salvatrice** des propriétaires ainsi que des éleveurs et entraîneurs.

3

L'arrêt de la croissance incontrôlée des réunions et courses. Nous avons atteint **une limite à ne pas franchir**. Les professionnels et les turfistes sont au bord de **l'indigestion**. **Notre croissance nous met en danger**, changeons de modèle.

4

La création immédiate du **Conseil économique et social du Galop**, l'instance manquante et indispensable pour produire, analyser, orienter la relance économique.

5

L'adoption d'un **nouveau protocole budgétaire**, en correspondance avec les éléments fournis par le Conseil économique et social.

6

L'instauration de l'**Observatoire du Programme**, instance interactive d'enregistrement et de révision du programme.

7

Le **plan quinquennal** de développement et promotion **des grands hippodromes français de Province** qui rassemblent, concentrent et popularisent les réunions PHH.

8

La mise en place d'une **licence française** annuelle, obligatoire pour tout compétiteur participant à une course du programme national.

9

Nomination à France Galop d'un **médiateur**, chargé des rapports courants et des différends entre les usagers (professionnels et clients) et les services de France Galop.

10

L'élaboration et la diffusion d'**une image modernisée** de notre compétition. Un spectacle sportif à part entière s'appuyant sur **l'engouement de la France pour le Cheval**.

VOTEZ POUR LA LISTE NATIONALE DU SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES

syndicatproprietaires.elections@gmail.com